



## PIEBÎEM

Association PrésERVER l'Identité Environnementale  
de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer  
<https://piebiem.webnode.fr>

### Communiqué de presse

Contact presse : [piebiem.contact@gmail.com](mailto:piebiem.contact@gmail.com)  
Tel : 06 77 18 41 49

Arradon, le 17 janvier 2026.

#### **Manifestation contre la zone industrielle éolienne Bretagne Sud (plage de Quiberon, 14 février, 15h) : PIEBÎEM appelle à la plus large mobilisation.**

Le Département du Morbihan s'associe aux élus du Pays d'Auray qui appellent à un grand rassemblement le samedi 14 février à 15h sur la grande plage de Quiberon pour dénoncer « la défiguration annoncée de nos paysages par les projets de parcs éoliens flottants, dit « A05 » et « A09 », implantés à seulement 19 kilomètres des côtes de la Pointe des Poulains à Belle-Ile-en-Mer. »

PIEBÎEM, qui se bat sur le plan local et national depuis plus de cinq ans contre ce projet, bien visible de tout le littoral morbihannais et au-delà, et est à l'origine d'une pétition comptant plus de 19 500 signataires, **salue et soutient cette initiative et appelle à la plus large mobilisation.**

Au niveau local elle fait suite aux prises de positions des conseils municipaux concernés auxquelles PIEBÎEM avait appelé.

Au niveau national, elle est d'autant plus justifiée que le débat actuel sur l'évolution du réseau électrique auquel PIEBÎEM a participé (cahier d'acteur ci-joint) et le bilan prévisionnel de RTE ont permis de mettre en exergue le coût de raccordement extravagant du programme éolien en mer (47 milliards) et son inutilité dans le contexte énergétique français ; compte-tenu de l'atonie de la demande électrique, aucune production supplémentaire d'électricité (de plus intermittente et non pilotable) n'est nécessaire d'ici 2035. RTE propose maintenant des scénarios de décarbonation réalisistes comportant une baisse significative des objectifs éoliens en mer pour 2035 (jusqu'à 7GW au lieu de 18 initialement prévu) ainsi qu'une dépriorisation de l'éolien flottant, en raison de ses coûts et du manque de maturité technique. Des projets seront abandonnés !

PIEBÎEM appelle donc à un moratoire immédiat sur le raccordement de Bretagne Sud et, **in fine**, à l'abandon du projet qui cumule les inconvénients de l'éolien posé (proximité du littoral, maximisation des atteintes paysagères, patrimoniales, à la biodiversité de la mer littorale, conflits d'usage avec la pêche, le tourisme, la nautisme) et de l'éolien flottant (coûts extravagants, immaturité technique, agression des fonds marins).

PIEBÎEM s'associe donc à l'appel à manifester des élus locaux le 14 février à Quiberon, pour que nous sachions collectivement préserver et transmettre la beauté des paysages, du patrimoine archéologique, historique, de la biodiversité, et aussi le patrimoine immatériel de la Bretagne, si lié à son identité marine aujourd'hui menacée par une industrialisation massive de la mer côtière, au surplus inutile climatiquement et même dangereuse dans le contexte énergétique français.

L'association PIEBÎEM, Tél. : 06 77 18 41 49